

Rapport du Congrès Fédéral de Guingamp du 23 Novembre 2103

Jean Pierre Le Gallo Président Fédéral remercie Monsieur Yves Bonjour ainsi que tous les membres de l'Association la « Guingampaise » pour l'excellent accueil réservé aux congressistes et aussi pour l'organisation parfaite de ce congrès qui se déplaçait dans les Côtes d'Armor.

Préalablement à l'ouverture du congrès le Président demande une minute de silence à la mémoire des colombophiles ou à l'un des membres de leur famille disparus au cours de l'année.

Appel des sociétés :

Toutes présentes sauf : Quimper

Présentation des candidats à l'élection du C.A de la 10° Région :

- Président : Hubert Quintin
- Vice-présidents : JP Le Déléter – Haffray J.Michel
- Secrétaire : Yann Vilaud
- Trésorier : Marie Janssen
- Commission sportive : Jean Bernard
- Contrôle et Recensement : Yann Le Gouellec
- Communication : J.Claude Coueslan
- Instruction : Yann Vilaud
- Protection et contentieux : J.Pierre Grassart
- Recherche scientifique : René Leux

Les postes de la commission de discipline, de la chambre d'appel et de cassation restent à pourvoir, donc les volontaires seront les bienvenus.

Rapport de l'Exercice précédent

Je vais revenir brièvement sur l'exercice précédent, j'avais accepté dans un premier temps d'assurer l'intérim de mon prédécesseur qui avait démissionné en août 2012 après avoir posé la question aux autres membres du C.A de savoir s'il y avait un candidat parmi eux pour prendre sa succession, celle-ci était restée négative.

Ensuite j'avais lancé un appel à candidature dans toute la 10° Région qui était restée sans réponse malgré de vaines recherches.

Compte-tenu de ces circonstances, étant 1er vice-président je me suis porté candidat lors de l'Assemblée Générale d'Auray le 17 novembre 2012 au cours de laquelle vous m'avez accordé votre confiance pour cette année 2013, en précisant que je ne serai pas candidat à ma succession...

Durant cette année 2013 je ne le vous cache pas j'ai eu des moments de découragement ou je me suis posé la question de savoir pourquoi j'avais accepté de prendre une telle responsabilité car par moment je n'ai pas ressenti dans cette démarche le soutien dont j'étais en droit d'espérer

Quoi qu'il en soit j'ai mis toute mon ardeur et mes forces dans la balance pour faire en sorte que cette saison 2013 aille à son terme malgré les aléas qui ont marqué cette saison et qu'il a fallu surmonter.

Rapport du Président Fédéral

La saison 2012 avait été compliquée à cause d'une météo capricieuse mais celle de 2013 n'a rien à envier à celle de 2012, vous aurez plus de détails dans un instant.

Dans mon rapport du Conseil d'Administration du 19 octobre dernier que vous avez pu consulter sur le site de la Région également, j'ai énuméré la liste des réparations effectuées sur la semi avant le début de la saison en vue de mettre fin notamment aux infiltrations par le toit qui aura coûté 827 € 61 pour être précis, ainsi que la remise en état de 2 ridelles devenues dangereuses, effectuée par Daniel Menier que je remercie. Voilà les 2 principales réparations effectuées sur la semi.

J'ai également écrit que j'avais eu davantage de soucis avec le Mercédès avec des pannes de carburation à répétition et malheureusement le sort s'est acharné avec l'explosion d'un pneu le 22 juin sur l'autoroute en direction d'Auray qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses si celle-ci s'était produite ailleurs que sur l'autoroute, mais heureusement grâce au sang froid et la grande maîtrise du chauffeur les dégâts n'ont été que matériels.

Ceci étant dit, ces 2 véhicules ont fait leur temps et ne seront plus adaptés aux besoins qui seront les nôtres à partir de 2014, en particulier avec la baisse très importante du nombre de pigeons transportés depuis 2011, quelques chiffres :

- 2011 : 43511 pigeons transportés
- 2012 : 40120 « «
- 2013 : 34347 « «

Soit sur cette période 9164 pigeons en moins ce qui est énorme, multiplié par 0 € 80 cela donne un manque à gagner de 7331 € 20.

L'entretien des 2 camions (tracteur + semi et Mercédès) aura coûté à la 10^e région L'équivalent de **23 208 €** entre 2010 et 2013 inclus, moyenne **5 802 €** par an.

Vous comprenez que nous ne pouvons plus fonctionner de cette manière compte-tenu des frais d'entretien annuels d'une part et d'autre part de la vétusté du matériel au manque à gagner dû à la diminution importante de pigeons transportés.

L'Ile et Vilaine ayant pris la décision de faire l'acquisition d'un camion pour transporter ses pigeons sur les concours de vitesse et de demi-fond, va automatiquement changer la donne et la nouvelle équipe qui sera élue dans quelques heures devra se pencher en priorité sur ce problème afin d'harmoniser les transports qu'ils soient fédéraux ou non, en conséquence et en tenant compte de ce que je viens de dire, le nouveau conseil d'administration va devoir faire l'acquisition de véhicules notamment pour les déplacer sur les lieux de lâcher des concours Fédéraux pour les 4 départements.

Rapport de la Trésorerie administrative et transports (Mme Janssen)

Mme Janssen a remis à chaque congressiste les bilans détaillés des comptes administratif et transport.

Elle donne lecture complète des bilans financiers de notre exercice 2013 et apporte les réponses nécessaires aux questions posées :

– **Trésorerie disponible au 31 octobre 213**

– Compte administratif	: 8 710,41 €
– Compte transports	: 7 356,52 €
– Livret bleu	: 31 496,90 €
– Total	: 47 563,83 €

Rapport du commissaire aux comptes (Mr Coeurdray)

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé au contrôle des comptes établis sur la période du 1er novembre 2012 au 31 octobre 2013 à l'aide des Documents présentés.

Ce contrôle a été effectué sur :

- la cohérence des soldes bancaires et les soldes comptables annoncés
- L'autorisation des dépenses en rapport avec l'activité colombophile et en accord avec les décisions du Conseil d'administration
- La réalité de ces mêmes dépenses par la présence d'une pièce justificative
- L'assurance du règlement des montants dû aux différents tiers : personnel, organismes sociaux, fédération nationale, groupements etc...

Les comptes annuels de la Fédération Colombophile de la 10^o Région qui vous sont présentés sont sincères. Ils reflètent bien la situation financière du 31 octobre 2013 et j'invite l'assemblée à approuver ces comptes, ce qui a été fait à main levée et approuvé à la grande majorité.

Rapport du Président de la Commission Sportive (Mr Bablée)

Nous avons connu un début de saison avec des températures de 3 à 4 ° sur les lieux de lâcher avec des vents de Nord -Nord/Est pendant plusieurs semaines, cela a eu pour conséquences de retarder les heures de lâcher, voir même de ne pas aller sur Cholet pour le 35 lors du premier concours. Nous avons pris la décision de rester à Nort/Erdre avec les 2 autres groupements.

Les conditions météorologiques exécrables en février et mars n'ont pas permis aux amateurs d'entraîner correctement leurs pigeons, seulement 88 amateurs pour 1241 pigeons ont osé jouer le premier concours.

Malgré cela on constate de très bonnes rentrées avec des vitesses de 1176 m/m sur Nort /Erdre et 1846 m/m sur Saumur du 14 avril.

Contrairement à ce que beaucoup d'amateurs pensent, le froid n'a en rien diminué les performances de nos pigeons, la preuve en est les yearlings se sont très bien comportés Dès le début de la saison, ils ont même pris les premières places.

Nous avons dû reporter 4 concours au dimanche et rapatrier Agen du 18 mai.

Ces décisions auront permis de sauvegarder notre saison et limiter les pertes.

Le concours de Toulouse du 15 juin, malgré une ligne de vol correcte, aura été le plus difficile avec la perte de très bons pigeons, le départ avec un temps couvert les a déroutés et ils sont partis plein sud.

Une fois encore la preuve est faite que les conditions au départ sont déterminantes sur le déroulement du concours et qu'il vaut mieux attendre ½ heure voir une heure de plus pour lâcher.

Je pensais avoir connu en 2012 ma plus mauvaise saison, mais c'était sans compter sur cette année 2013, en conclusion une saison à oublier pour nous les responsables de commission sportive.

Rapport du Président de la Commission de discipline (Mr Monfort)

Le 20 novembre 2013, je me suis rendu sur convocation à la commission nationale de discipline à Lille statuer sur deux dossiers relatifs à :

- Participation de sociétés de la 2° région à des concours concurrentiels à ceux organisés par la région, sans permis de lâchers ou non validés.
- Menaces verbales graves à l'encontre d'un contrôleur fédéral par un amateur de la 2ème région,

La commission n'a pu débattre sur ces dossiers faute du nombre obligatoire des membres de la commission (5 membres) du fait d'une circonstance exceptionnelle (hospitalisation d'un membre de la commission, la veille).

Le président de la commission de discipline, en accord avec le président national, a décidé de reporter cette commission au 6 décembre 2013. Je participerai à cette commission car je suis détenteur des dossiers et que le nouveau bureau régional n'a pas désigné un nouveau représentant de la 10° région pour la commission de discipline.

Rapport de la section Recherche Scientifique (Mr Grassart)

Copie de la correspondance adressée à Mr Taquet, je vous informe que la 10° région n'a pas réalisé d'études scientifiques particulières en 2013 sauf en ce qui concerne le zonage de la région permettant de mieux récompenser les colombophiles.

En effet, la région Bretagne de par sa forme, son relief et son climat changeant, ne favorise pas les colombophiles situés en zones 3 et 2 par rapport à la zone 1. Les distances par rapport à un colombier de zone 3 et de zone 1 peuvent être de 180 km sur les concours de fond.

Dès lors, les remises de prix sont principalement acquises par les secteurs est-Bretagne et ont tendance à décourager ceux de l'ouest.

Nous avons par conséquent établi un zonage qui n'a malheureusement pas été retenu nous pensons réitérer ce principe pour la saison 2014, ce qui aurait pour effet de récompenser d'autres amateurs de la zone ouest en particulier.

Rapport de la section Contentieux (Mr Lorho)

Pas de rapport.

Rapport de la section Contrôle (Mr Clément)

Pas de rapport.

Classificateur (Mr Esnault)

Dans mon rapport d'Auray j'avais mentionné un certain nombre de recommandations formulées par le classificateur qui avaient pour but de lui faciliter son travail, celles-ci ont été largement entendues ce qui a eu pour effet de lui permettre de mettre en ligne plus rapidement les résultats, mais chacun doit s'attacher à lui transmettre dans les meilleurs délais les documents du dépouillement car il y a encore quelques retardataires qui bloquent l'ensemble des résultats.

Afin d'améliorer le site de la 10° région, il a entrepris de sa propre initiative de créer le listing de chaque société avec tous les renseignements vous concernant, ainsi que ceux des amateurs des autres Groupements. Vous pouvez consulter ceux-ci à tout moment en cliquant sur votre département et ensuite sur votre société.

Il a mis également en mémoire les résultats des années précédentes, ainsi que les archives des comptes-rendus de C.A et d'A.G (en bas du menu) tout ceci représente une tâche importante et j'en profite pour le remercier pour son travail très professionnel.

Remise des prix de la saison 2013 :

Les résultats sont consultables sur le site de la 10° région

Les vainqueurs :

- Championnat de Bretagne : Le Gallo J.Pierre
- Championnat Fédéral : Le Gallo J.Pierre
- Championnat Vitesse : Le Gallo J.Pierre
- Championnat Demi/fond : Le Gallo J.pierre
- Championnat Fond : Le Gallo J.pierre
- Championnat Yearlings : Le Gallo J.Pierre
- As Fond : Le Gallo J.pierre
- As Demi/fond : Duval Gérard
- As Yearlings : Persais R & M
- Challenge Natural : Leux René
- Challenge Pierre Montigné : Persais R & M
- Challenge A. Mariault : Team Ablée – Janssen

Remise de Médailles :

Médaille de bronze : J.François Le Glohaec et J.Pierre LÉDéléter (Auray)

Médaille d'Argent : Marcel Combot (St Pol de Léon)

Médaille du cinquantenaire : André Hervagault (Plonéour)

Un grand bravo à ces amateurs qui ont largement mérité leur récompense

Tirage au sort des sociétés pour le Congrès National de Gravelines :

- Pour le 22 : Dinan – Fréhel
- Pour le 29 : Brest
- Pour le 35 : Pontorson – Combourg – Javené
- Pour le 56 : Auray

Résultats de l'élection du 23 novembre 2013 :

Sont élus pour siéger au Conseil d'Administration de la 10° Région :

- Président	Quintin Hubert
- Vice-Présidents	Le Déléter Jean Pierre Haffray Jean Michel
- Secrétaire	Vilaud Yann
- Trésorier	Janssen Marie
- Commission Sportive	Bernard Jean
- Contrôle et Recensement	Le Gouellec Yann
- Communication	Coueslan Jean Claude
- Instruction	Vilaud Yann
- Protection et Contentieux	Grassart Jean Pierre
- Recherche Scientifique	Leux René

Le Président invite le nouveau C.A et son président à monter sur la scène afin de prendre la parole et de donner ses orientations pour 2014, un échange s'instaure alors entre lui et certains congressistes.

Il propose de réformer et de vendre les véhicules de transport actuel de la fédération et de les remplacer par un moyen mieux adapté, ce que l'assemblée générale adopte à une large majorité.

Il décide de réunir le conseil d'administration le 14 décembre 2013 en réunion extraordinaire.

La séance est levée vers midi afin de respecter le programme et nous nous dirigeons en cortège jusqu'au monument aux morts.

Un dépôt de gerbe à lieu aux monuments aux Morts en présence du 1er adjoint au Maire de la Ville de Guingamp suivi d'un vin d'honneur sans alcool.

Ensuite plus de 70 congressistes se sont dirigés vers le restaurant « Le Bretagne » à Grâces où nous avons dégusté un excellent repas.

Merci encore à nos amis de Guingamp pour tout ce qu'ils ont mis en œuvre pour nous rendre cette journée très agréable.

Le prochain congrès se déroulera dans le Finistère à une date qui sera arrêtée au prochain C.A et dans une ville à désigner.

Le Président Fédéral sortant
Jean Pierre LE GALLO